

I. Rapport moral

1. Rappel des valeurs de l'association et de l'objet social :

L'association SHANTIDAS a pour objet :

- L'Entraide sociale : aider, assister, et accompagner, sans discrimination, toute personne en situation de précarité, sociale, psychologique, et/ou financière, du fait des circonstances diverses de la vie, quelles soient professionnelles, familiales, ou quelles soient liées à la santé, à l'environnement et à l'isolement social.
- Le Déménagement solidaire : accompagner et soutenir les personnes bénéficiaires des minima sociaux dans la mobilité afin de contribuer à un mieux-être matériel, social, familial, professionnel et psychologique notamment.

L'association œuvre au service du développement social et territorial (QPV, ZRR) à travers des engagements solidaires.

L'association Shantidas œuvre dans un cadre éthique et culturel entièrement laïc, sans discrimination d'opinions, de cultures ou de confessions religieuses.

2. Les adhérents :

- Nombre d'adhérents en 2017 : 121
- Nombre d'adhérents 2016 : 70
- Evolution 2017/2016 : + 73 %

Localisation :

- Habitant à Lodève : 90 %
- Habitant hors Lodève : 10 %

Situation socioprofessionnelle :

- Bénéficiaires des minima sociaux : 60 %
- Allocataires Pole Emploi : 10 %
- Salariés : 15 %
- Travailleurs non salariés : 5 %
- Retraités : 10 %

3. Le bénévolat :

- Les besoins en bénévolat et le rôle des bénévoles :
 - Assurer les permanences d'entraide sociale : accueillir, renseigner, orienter ;
 - Développer le lien avec les autres associations ;
 - Favoriser le lien au sein des adhérents ;

- Participer, coordonner les ateliers Découverte et Sensibilisation (nature, créativité) pour les enfants du centre-ville ;
- Assurer certains supports techniques : informatique, bureautique, gestion administrative, comptabilité, communication, design, site web, gestion des bases de données.
- Nombre de bénévoles : 10 en 2017 ; il en faudrait au minimum 12 en 2018 afin d'assurer des permanences supplémentaires.
- Les motivations des bénévoles :
 - apporter une aide et des solutions aux problématiques de publics souvent isolés qui accumulent de nombreuses difficultés et handicaps ;
 - favoriser l'inclusion sociale ;
 - animer un lieu d'échange, de partage et de mise en lien ;
 - se sentir utile et reconnu socialement au travers d'actions qui font sens ;
 - faire partie d'un réseau d'entraide.
- Nombre d'heures de bénévolat : 1400 heures en 2017.

4. Les partenaires et financeurs en 2017 :

- L'ASP : subvention CAE contrat aidé (8 120 €)
- Le C.G.E.T : subvention de 4 000 € pour appel à projet Mobilité Ville
- La Ville de Lodève : subvention de fonctionnement de 1 000 €.

5. Les partenaires associatifs et institutionnels à Lodève :

- CCAS
- CIAS
- La mairie de Lodève
- La Communauté de Communes du Lodévois
- Les partenaires associatifs : Passerelle, Terre en Partage, ATU, La Recyclerie, Secours Populaire Français, Secours Catholique, La Distillerie, ...

6. Les activités :

- L'entraide sociale :
 - Les permanences sociales :
 - Le but des permanences : accueillir, écouter, renseigner, orienter, trouver les personnes ressources adaptées aux problématiques du demandeur ;
 - Le nombre de permanences : 188 en 2017 ;

- La nature des demandes traitées et les solutions apportées : aide informatique, demande pour déménagements, aide aux formalités administratives, entraide pour le transport de matériels divers, orientation vers les services sociaux, orientation vers la Maison de la Justice, orientation vers le réseau Violences conjugales et intrafamiliales, aides diverses et multiples pour des publics en grandes difficultés "accumulant les problèmes".
- Les types de publics : des bénéficiaires du RSA, de l'ASS, des bénéficiaires de l'AAH, des allocataires du Pole Emploi, des salariés en contrats courts, des retraités.
- Nombre de bénévoles assurant les permanences : 5
- Le temps de travail salarié dédié à cette activité : 0,34 ETP

— Les ateliers :

- La Coiffure sociale :
L' « Atelier Anastasi » met à la portée de toutes et de tous, des ateliers de « coiffure sociale » avec des tarifs adaptés aux revenus de chacun. L'atelier « relook le moral » propose des coupes personnalisées pour permettre aux publics de toutes catégories sociales l'accès à « une image de soi » valorisante, afin de favoriser l'inclusion sociale en redonnant confiance en soi.
- Nombre de bénéficiaires : 10 personnes par semaine.
- L' Atelier informatique :
Il a pour objectif d'apporter un aide technique pour la prise en main de Linux et de logiciels libres, et l'installation de matériels informatique, et pour la prise en main de l'environnement Windows ou Mac.
Il conseille pour l'achat d'ordinateurs neufs ou d'occasion adaptés aux besoins spécifiques de l'utilisateur.

- Le déménagement solidaire :

- Le but des déménagements est de fournir une aide à la mobilité des publics en difficulté et aux ressources limitées.
- Nombre de missions réalisés en 2017 : 19
- Nombre de bénéficiaires : 22

- Le profil des bénéficiaires :
 - 50 % ont entre 40 et 60 ans
 - 2/3 sont des femmes
 - 70 % sont des personnes seules isolées
 - 70 % résident à Lodève
 - 70 % bénéficient des minima sociaux (RSA, ASS, AAH)

7. Les projets et objectifs 2017 :

- Rechercher un modèle économique cohérent et durable, avec le soutien du DLA Hérault ;
- Renforcer l'organisation interne ;
- Optimiser le temps de travail et l'emploi du temps salarié ;
- Développer le projet de déménagement solidaire ;
- Développer des ateliers Découverte et sensibilisation (nature et créativité) pour les enfants du centre-ville :
Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Causses Méridionaux proposera des balades nature et des ateliers sur différents thèmes (découverte de la Lergue, découverte de la biodiversité urbaine, faune et flore du Grézac...; atelier « Fabriquer des jeux d'intérieur », « Transformer un tee-shirt en sac réutilisable »...).
- Mettre à disposition du local et du réseau afin de développer un projet pour réaliser des interventions sur des problématiques de sociétés (violences conjugales, gestion du budget familiale, addictions, etc)

II. Rapport d'activités : Entraide sociale et déménagements solidaires

1. Entraide sociale : les permanences physiques et téléphoniques

Données quantitatives :

	Permanences physiques et téléphoniques		
	2017	2016	Variation %
Nombre de permanences	188	170	10,6
Public reçu : nombre	220	190	15,8
Nombre de bénévoles	10	8	25,0
Nombre de salarié	1	1	0,0
ETP salarié	0,34	0,34	0,0
Demandes des publics :			
<i>Aide informatique</i>	50	0	NA
<i>Demande pour déménagements</i>	35	20	75,0
<i>Aide formalités administratives</i>	12	8	50,0
<i>Entraide transport de matériels divers</i>	25	18	38,9
<i>Orientation vers les services sociaux</i>	80	65	23,0
<i>Orientation Maison de la Justice</i>	22	15	46,7
<i>Orientation réseau Violences conjugales et intrafamiliales.</i>	11	8	37,5
<i>Orientation vers autres associations</i>	200	170	17,6
<i>Aides diverses et multiples (accumulation de grosses difficultés)</i>	30	19	57,9
Situation socioprofessionnelle des publics :			
<i>Bénéficiaires RSA, ASS</i>	75	60	25,0
<i>Bénéficiaires AAH</i>	75	60	25,0
<i>Allocataires Pole Emploi</i>	15	12	20,0
<i>Salariés</i>	10	8	25,0
<i>Travailleurs non salariés</i>	0	0	NA
<i>Retraités</i>	45	35	28,6

Exemple de mission réalisée par un bénévole :

Madame R.-K., vivant seule avec 2 enfants en bas âge, nouvelle arrivante à Lodève, dans le centre-ville, a préparé et effectué son déménagement, sans aide extérieure, entre Toulouse et Lodève, avec sa voiture personnelle, en faisant de nombreux trajets aller et retour. A la suite d'une rupture de ligament, physiquement et psychologiquement épuisée, Madame R.-K. a poussé la porte de notre local, désemparée.

Dans l'impossibilité de retourner à Toulouse, du fait de sa blessure, un bénévole s'est proposé pour la conduire à Toulouse, afin de nettoyer l'appartement, finaliser l'état des

lieux et remettre les clés au propriétaire avant l'échéance de son préavis. Cette mission a pris toute une journée.

2. Les déménagements solidaires

Données quantitatives :

- La localisation géographique : 70 % des missions ont lieu dans Lodève et les communes environnantes ;
- Les profils des publics :
 - 50 % ont entre 40 et 60 ans ;
 - 2/3 sont des femmes ;
 - 70 % sont des personnes seules isolées ;
 - 70 % résident à Lodève ;
 - 70 % bénéficient des minima sociaux (RSA, ASS, AAH).

L'impact du déménagement solidaire :

- Changer de domicile, c'est un moyen d'améliorer ses conditions de vie. L'utilité sociale du déménagement solidaire réside dans cet objectif qui est source de mieux-être pour les familles.
- Rompre l'isolement et se rapprocher du centre-ville, des moyens de transport, des commerces, des services de la ville, des établissements scolaires.
- Changer de cadre de vie : pour un logement plus adapté, et plus confortable.
- Permettre dans certains cas le rapprochement familial.
- Améliorer la cohésion familiale et sociale.
- Remobiliser vers l'emploi.

L'organisation et le déroulement d'un déménagement :

Les déménagements solidaires sont effectués sur de courtes distances, dans la commune de Lodève et les communes environnantes. L'association participe occasionnellement à des déménagements sur de plus longues distances à partir de ou vers Lodève.

Les équipes mobilisées pour assurer le service de déménagement solidaire sont adhérents salariés de l'association, employés en contrat chèques emplois associatifs. Fort de plusieurs années d'expérience, ils apportent également aux bénéficiaires un

service de conseils pour la préparation et l'organisation du déménagement. Ils assurent également le démontage et le remontage des meubles, l'installation des appareils électroménagers et l'enlèvement des encombrants.

Les tarifs à la charge des bénéficiaires couvrent les coûts techniques du déménagement lui-même, mais les coûts de fonctionnement, de gestion et d'accompagnement des bénéficiaires ne sont pas couverts.

L'association a également une mission d'accompagnement et de conseil pour préparer le déménagement dans les meilleures conditions et assurer sa réussite : réaliser tous les préparatifs du déménagement, parfois conseiller dans le choix du nouveau logement (visites avec le bénéficiaire), être en règle avec les formalités administratives (lettre de préavis, ouverture et fermeture des compteurs, contrats d'assurance, etc...).

A partir d'une estimation tarifaire initiale, le bénéficiaire et l'association s'engagent contractuellement sur les conditions de réalisation et les clauses de responsabilité (règlement intérieur du service de déménagement solidaire). Le contenu de la livraison est assuré jusqu'à un certain plafond d'indemnisation, en cas de dommages et avaries matériels. Le bénéficiaire reçoit un reçu pour frais de participation, une fois l'opération réalisée.

Un formulaire est remis au bénéficiaire afin d'évaluer la prestation.

3. Les liens entre l'entraide sociale et les déménagements solidaires

- Les 2 services concernent les mêmes publics ;
- Le déménagement solidaire fonctionne comme un service professionnel d'assistance en aval de l'entraide sociale ;
- L'entraide sociale se situe également au sein du déménagement :
 - remobilisation des salariés aide-déménageurs ;
 - revalorisation des salariés : se sentir socialement utile ;
 - travailler avec un statut de salarié dans un cadre d'activité professionnelle ;
 - accompagnement des publics pour l'amélioration des conditions de logement ;
 - pour les salariés, développer des compétences de travail en équipe, des compétences relationnelles au sein de l'équipe, au sein de l'association, et avec les publics bénéficiaires en difficulté.

4. Projets :

- Améliorer le modèle économique avec l'accompagnement du DLA Hérault
- Développer l'activité déménagements solidaires :
 - fonctionnement et gestion professionnels ;
 - améliorer la qualification des personnels : formation d'un(e) chef d'équipe ;
- Valoriser davantage les activités ;
- Mettre en place une stratégie de communication : lettres d'information

- régulières vers les adhérents et partenaires ;
- Mobiliser un plus grand nombre de bénévoles ;
 - mise à disposition du local et du réseau afin de développer un projet pour réaliser des interventions sur des problématiques de sociétés (violences conjugales, gestion du budget familiale, addictions, etc) ;
 - Développer des ateliers Découverte et sensibilisation (nature et créativité) pour les enfants du centre-ville.

5. Remerciements :

Le Président et les autres membres du bureau remercient chaleureusement toutes celles et ceux qui ont offert leur contribution et continuent de porter le projet de l'association : les bénévoles, les adhérent(e)s, les salariés.

Le Président et les autres membres du bureau remercient la ville de Lodève et le CGET pour l'aide financière accordée en 2017, qui a permis à l'association de rétablir une situation financière difficile, ayant connue des aléas au cours des années précédentes.

Le Président et les autres membres du bureau remercient également les partenaires associatifs de la ville de Lodève, avec lesquels il a été possible de collaborer de manière fructueuse pour dynamiser les projets en cours, notamment le projet actuel "Entraide sociale et déménagement solidaire à Lodève 2017 -2019 ".

Fait à Lodève,
Le 26/02/2018

**Le Président
Pierre PUJOL**

